

[Lire le détail](#)[Informations liées](#)[Imprimer](#)[Retour aux résultats](#)[Aide](#)

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mars 2010: légère diminution du chômage

Affichant un taux de 5.9%, le chômage dans le canton de Vaud recule de 0.2 point à fin mars 2010. Il retrouve la même valeur que celle de décembre 2009. Cette baisse du chômage touche une grande variété de professions. Les métiers du bâtiment connaissent la diminution la plus nette.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud affiche une légère baisse en mars 2010 et se chiffre à 19'783, soit 467 personnes de moins qu'en février 2010 (-0.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2), qui suit la même évolution, diminue de 205 personnes (-2.3%) et s'établit à 25'891.

Durant le mois de mars 2010, les catégories de professions les plus concernées par le recul du nombre de chômeurs sont les "autres métiers du bâtiment" (-103 chômeurs), les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (-98), les "vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail" (-57) et les "employés de maison, nettoyeurs de locaux" (-39).

Par rapport au mois précédent, tous les groupes d'âge ont profité de cette évolution positive. Les plus fortes diminutions ont été constatées chez les 20 à 29 ans (-139 chômeurs), les 30 à 39 ans (-97) et les 40 à 49 ans (-95). Seuls les chômeurs de 60 ans et plus subissent une très faible hausse de leur effectif (+0.6%).

Selon le critère géographique, seul le district de Morges a enregistré, ce mois, une hausse de son taux de chômage (+0.1 point) pour se fixer à 4.6%. Les plus fortes baisses ont été observées dans les districts de la Broye-Vully (-0.4 point) et de l'Ouest lausannois (-0.3 point) qui voient leur taux s'établir respectivement à 5.2% et à 6.5%.

En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a progressé respectivement de 24.4% et de 20.7%. Le taux de chômage s'élevait à 4.8% à fin mars de l'an dernier.

A noter que le taux de chômage officiel (5.9%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 5.1%, soit un écart de 0.8 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'Information et de Communication de l'Etat de Vaud.

Lausanne, le 08/04/2010

Renseignements complémentaires :

DEC, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - francois.vodoz@vd.ch